

14.06.2011 - 10:06 Uhr

Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra: Le Droit de recours des organisations environnementales est indispensable

Montreux (ots) -

Le jeudi 8 juin 2011, le Conseil national a approuvé la sortie du nucléaire et nous saluons cette décision. En effet, Franz Weber a réclamé la sortie du nucléaire en 1975 déjà.

Toutefois, le même Conseil national a également approuvé deux textes visant l'un à restreindre et l'autre à supprimer le droit de recours des organisations environnementales dans le domaine des énergies renouvelables. Nous déplorons que le Parlement envoie un message contradictoire à la population : D'un côté, il donne un signal fort en faveur de notre environnement en choisissant la sortie du nucléaire, de l'autre, il donne un coup de canif au droit de recours indispensable aux organisations concernées pour sauvegarder l'environnement.

Nous déplorons également qu'une image erronée des organisations environnementales soit véhiculée à travers l'adoption du Conseil National, selon laquelle elles abuseraient à tort et à travers du droit de recours et s'opposeraient systématiquement aux projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Pourtant, les éléments mentionnés par le Conseil fédéral dans sa réponse aux deux textes qu'il a proposé de rejeter parlent d'eux-mêmes :

- Utilisation mesurée du droit de recours concernant les énergies renouvelables (6 en 2010). - Le droit de recours permet souvent l'amélioration de projets controversés. - Aucun des recours déposés en 2009 et 2010 n'a été rejeté, ce qui prouve la nécessité des recours pour que le droit environnemental soit respecté et appliqué.

Le droit de recours des associations est donc un outil capital pour la sauvegarde de l'environnement et du paysage. Helvetia Nostra (organisation environnementale nationale fondée par Franz Weber en 1976 et habilitée à recourir sur le plan fédéral) n'est pas opposée aux énergies renouvelables, mais souhaite que la réalisation de ces projets respecte notre patrimoine naturel.

Les associations suisses sont garantes d'une réflexion non démagogique, désintéressée et à long terme sur toutes les questions vitales pour notre société. La suppression sournoise de leur droit serait une atteinte à la démocratie elle-même.

Contact:

HELVETIA NOSTRA/FONDATION FRANZ WEBER, case postale, 1820 Montreux,
tél: 021 964 24 24, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019151/100626806> abgerufen werden.